

# 7<sup>ème</sup> CONGRÈS DU SNUipp FSU GUYANE



## Rapport d'activité Mai 2010 – Avril 2013

Au cours des trois dernières années le SNUipp-Guyane a maintenu sa représentativité dans le département tout en amplifiant de façon sensible sa syndicalisation sur l'ensemble du territoire. L'une des tâches importantes de ce congrès sera d'en analyser les raisons afin de continuer sur cette voie.

L'équipe du SNUipp Guyane n'a eu de cesse que de poursuivre sa mission de défense, de conseil et d'information des collègues, sans jamais renoncer à son éthique, même dans les moments difficiles. En effet, depuis sa création le SNUipp Guyane a eu pour principe de suivre les dossiers et de répondre à tous, syndiqués ou non. Ainsi, nombre de collègues non syndiqués (quelquefois même syndiqués chez nos concurrents !) ont fait appel à nous pour les défendre en commission paritaire, nous demander de l'aide ou des conseils en cas de problème, nous exposer leurs difficultés... Depuis le congrès de mai 2010, d'autres orientations ont été prises : nous avons diffusé l'information générale auprès de tous les collègues mais assuré les suivis personnalisés et les informations techniques uniquement pour les syndiqués. Le SNUipp-FSU Guyane se positionne fermement en syndicat reconnu pour défendre la profession, mais également pour revendiquer les droits de chacun dans des règles collectives équitables.

Le SNUipp n'a cessé de dénoncer les insuffisances du système éducatif tout en avançant des propositions argumentées, pour aller vers une école de qualité pour tous en Guyane.

### I - Les instances du syndicat

### II - Les moyens du SNUipp-Guyane

### III - La représentativité et la syndicalisation

### IV - La communication, l'information et la formation

### V - Les actions sur le terrain et dans les commissions

### VI - Les partenariats

## I – Les instances du syndicat

Trois types d'instances définissent et appliquent la politique du syndicat :

### 1 Le congrès

C'est l'assemblée générale des adhérents qui définit la politique du syndicat pour les années à venir. Son rôle est essentiel. Après son congrès fondateur à Sinnamary en 1997, le SNUipp-Guyane a appelé tous ses adhérents à participer aux congrès de St-Laurent en 1999, de St-Georges en 2001 et de Cayenne en 2003. Puis

nous avons décalé le rythme des congrès départementaux afin de les tenir avant les congrès nationaux, comme nous l'imposent les statuts. C'est ainsi que nous avons organisé un congrès extraordinaire en mai 2004 pour préparer le congrès national de Seignosse de juin 2004, puis en mai 2007 pour préparer le

congrès national de juin 2007 à Nevers, enfin en mai 2010 pour préparer le congrès de juin 2010 à Brive. Ce VIIème congrès d'avril 2013 aura donc à nouveau, en plus de sa dimension départementale, la tâche de traiter certains des thèmes qui seront débattus au congrès national de juin 2013 à St Malo.

## 2 Le conseil syndical

C'est l'organe décisionnel du syndicat. Il assure l'exécution des orientations définies lors du congrès départemental, en fonction de la conjoncture et des événements ponctuels. Il se charge des relations entre l'administration et la profession. Il se réunit régulièrement, alternant conseils syndicaux d'un ou deux jours, environ 2 fois par trimestre. Les réunions se sont tenues à Kourou ou à Cayenne pour deux raisons :

Gratuité des salles et situation centrale donc réduction des frais de déplacement. La participation est variable, une dizaine de membres en moyenne sont présents à chaque réunion.

Trois remarques concernant le fonctionnement du CS :

Il travaille trop souvent dans l'urgence, à la résolution de multiples problèmes immédiats liés à la défaillance de l'administration et n'a

pas toujours le temps de mener un véritable travail de réflexion et de propositions.

Les décisions prises ne sont pas toujours suivies d'effets car leur réalisation en est laissée à l'entière charge d'un bureau réduit qui n'a pas forcément le temps de les appliquer.

Il serait bien de nous tenir à la décision prise lors du précédent mandat d'une réunion par an sur St Laurent.

## 3 Le bureau

Il doit assurer, selon les statuts, l'application des décisions prises en Conseil Syndical. Les secrétaires départementaux représentent le syndicat vis-à-vis de l'administration et pour l'extérieur (rôle de porte-parole). Le bureau élu lors du congrès de mai 2010 comprenait une trésorière, membre de droit : Chantal COTTIN, ainsi que sept co-secrétaires départementaux :

Elisabeth BUEE, Fabienne ROCHAT, Eddy ANNE-ROBERTINE, Alexandre DECHAVANNE, Luc LAFRONTIERE, Marc-Antoine LAURENT et Eddy NOCTON.

Nous ne sommes pas parvenus à réunir régulièrement le bureau en raison du manque de temps et de la surcharge de travail liés aux sollicitations incessantes, à la

nécessité d'intervenir sans arrêt auprès de l'administration, souvent dans l'urgence... De plus, certains membres du bureau ont de multiples autres responsabilités : ils sont responsables de secteurs, commissaires paritaires, rédigent les compte rendus et différentes publications, informent les collègues, répondent aux courriers, instruisent les dossiers...

# II – Les moyens du SNUipp FSU Guyane

Pour mener à bien son action, le SNUipp dispose de moyens humains, de temps de décharges et de moyens matériels.

## 1 Les délégués de secteurs

Eddy NOCTON et Alexandre DECHAVANNE, puis Stéphane PAVEE et Lamine HOUARI pour Saint Laurent, Mana, Awala-Yalimapo, Javouhey. Laura KANANE, J.François BERLAND et Stéphane PAVEE pour Apatou. Fabienne ROCHAT et Frédérique PESSINA pour Grand-Santi. Amalia MONTI puis Paul LOSADA pour Kourou, Sinnamary et Iracoubo.

Luc LAFRONTIERE pour Saint-Georges et Regina. Fabienne et Luc pour Camopi. Elisabeth BUEE puis Fabienne ROCHAT et Sylvia CAPITAIN pour Rémire-Montjoly. Elisabeth BUEE puis Alexandre DECHAVANNE pour Cayenne nord. Eddy ANNE-ROBERTINE puis Chantal COTTIN et Paulette PAUILLAC pour Cayenne sud. Natacha KNELL et Alexandre

DECHAVANNE pour Maripasoula, Papaïchton et le pays amérindien. Chantal COTTIN puis Brigitte BRIEU et Fabienne ROCHAT pour Matoury et Roura. Fabienne ROCHAT et Marc-Antoine LAURENT pour Macouria, Montsinéry-Tonnegrande.. Fabienne ROCHAT, Natacha KNELL, Luc LAFRONTIERE et Stéphane PAVEE pour l'ASH.

## 2 Le secteur administratif et l'organisation

Fabienne, Chantal et Alexandre se relayent au bureau, en fonction de leurs disponibilités et de leurs décharges, pour gérer la partie administrative (voir en V – 4), avec l'aide de Brigitte BRIEU, Paulette PAUILLAC et Luc LAFRONTIERE.

Sur Kourou et St Laurent, Amalia et Stéphane assument régulièrement des réponses aux questions de collègues, soit à travers des courriels qu'ils reçoivent directement, soit des courriels qu'on transfère depuis le local, ce qui allège un peu la charge

de travail de la section, sur Cayenne. Alexandre s'est chargé des publications (journal, tracts, mailings...). Amalia MONTI s'occupe du site internet.

### 3 Les décharges syndicales

Nous disposons cette année de 1,979 ETP (emploi à temps plein), soit un peu moins de 2 temps pleins, répartis entre les différents secteurs.

Cela est très nettement insuffisant pour mener à bien la quantité

grandissante de tâches à gérer, de plus en plus souvent dans l'urgence. Par ailleurs, malgré une amélioration cette année, l'administration tarde à affecter des enseignants sur nos décharges ce qui pénalise les

responsables de secteurs qui doivent attendre jusqu'à un mois pour commencer leurs tournées à la rencontre des collègues.

### 4 Les moyens matériels

Toutes les conditions sont réunies depuis six ans, au niveau matériel, pour travailler dans de bonnes conditions : local spacieux pour recevoir les collègues, matériel informatique performant,

photocopieur acquis en 2012.

Les moyens qui manquent maintenant le plus au sein des différentes instances sont le temps et l'investissement des membres du Conseil Syndical et du bureau, pour

diverses raisons (obligations familiales, éloignement, difficultés à trouver des plages communes pour un travail en équipe, réticences à laisser sa classe quand on sait qu'on ne sera pas remplacé...).

## III - La représentativité et la syndicalisation

### 1 La représentativité

Après une entrée fracassante en décembre 1996, avec un siège dans une commission qui à l'époque comptait 5 sièges pour les représentants des enseignants, une

progression d'un siège à l'élection suivante de décembre 1999 avec 2 sièges sur 5, puis 6 années d'une majorité de 4 sièges de 2002 à 2008 dans une commission comptant 7

sièges pour les représentants du personnel enseignants, nous avons perdu un siège en 2008 et maintenu cette représentativité de 3 sièges sur 7 en CAPA aux élections de 2011.

### A Les élections paritaires d'octobre 2011

Les enseignants de Guyane ont, pour la première fois, participé à ce scrutin, du 13 au 20 octobre 2011, par la voie électronique. Compte tenu de la taille du territoire, de l'éloignement de certains sites et de l'absence de couverture numérique dans plusieurs communes, ce mode de scrutin a découragé un grand nombre d'électeurs. Le seul gagnant de ce déni de démocratie est le ministère de l'éducation nationale puisqu'il avait misé sur un faible taux de participation, réduisant ainsi la représentativité des organisations syndicales enseignantes.

Même si nous, enseignants de Guyane nous sommes davantage mobilisés qu'au niveau national, le taux de participation (56%) reste nettement inférieur aux élections précédentes.

Malgré les difficultés liées à ce nouveau mode de scrutin, le SNUipp-FSU a conservé 3 sièges.

Forts de la confiance accordée par les collègues, nous avons continué notre travail de défense de l'école et des personnels, en Guyane.

Si d'autres n'ont pas hésité à mener une campagne diffamatoire à notre égard, nous avons fait le choix de conserver notre étiquette et nos valeurs. Notre énergie, nous l'avons mise au service de l'école et des collègues face à des conditions de travail calamiteuses.

**Que tout un chacun se rassure,** avec 3 sièges sur 7 nous menons des combats sans relâche, suivons sérieusement les dossiers qui nous sont confiés et obtenons régulièrement des avancées, grâce à une argumentation réfléchie et bien construite, dans l'intérêt des collègues.

**Nos exigences pour une école de qualité partout en Guyane n'ont pas changé,** elles sont d'une actualité criante. Nos exigences de

transparence et d'équité non plus. Elles ont bouleversé la vision des enseignants sur la pratique syndicale. **Nous ne devons pas nous tromper de combat.** Ce n'est pas le syndicat que nous devons faire grandir dans la lutte syndicale mais c'est bien l'école de demain que nous préparons. Des luttes, il y en aura d'autres. Continuons à grandir l'école et gardons le cap.

| CAPA des instituteurs et PE |           |        |
|-----------------------------|-----------|--------|
| 7 sièges                    |           |        |
| Inscrits :                  | 2304      |        |
| Votants :                   | 1294      |        |
| Blancs ou nuls :            | 21        |        |
| Exprimés :                  | 1273      |        |
| Listes                      | Suffrages | Sièges |
| SE/UNSA                     | 715       | 4      |
| SNUipp/FSU                  | 478       | 3      |
| CGT                         | 22        | 0      |
| SUD                         | 58        | 0      |

### B Vos délégués SNUipp à la CAPA

| TITULAIRES  | SUPPLEANTS  |
|---|---|
| CAFFA Danielle, directrice, La Barbadière à Matoury.    | GAUTIER André, BD remplaçant ASH, St Laurent sud.       |
| DECHAVANNE Alexandre, adjoint mat, Roumillac à Matoury. | LAFRONTIERE Luc, spécialisé, SEGPA G. Holder à Cayenne. |
| ROCHAT Fabienne, psychologue, La Barbadière à Matoury.  | COTTIN Chantal, adjointe mat, Moucayas à Matoury.       |

## 2 La syndicalisation

Malgré les départs successifs de Jean-Noël Grandvillemin et d'Elisabeth Buée du SNUipp Guyane, les réorganisations forcées, la minorité aux élections professionnelles, la syndicalisation est en hausse constante. Portés par le souci de se rapprocher des collègues, les délégués ont fait le choix d'accentuer leur présence sur le terrain et les suivis personnalisés des syndiqués. Ces efforts ont porté leurs fruits puisque depuis 2010 la syndicalisation est en hausse depuis trois ans (+34%).

Ce point a été un souci récurrent du conseil syndical qui a travaillé selon

plusieurs axes :

Renouvellement des équipes de délégués de secteurs après les départs de certains ou nouvelles affectations d'autres.

Présence des délégués moins tardive sur le terrain, afin d'établir un rapport de forces avec l'administration, qui cette année a affecté plus tôt des collègues sur nos décharges.

Présence ponctuelle mais efficace auprès des étudiants après publication des résultats aux concours.

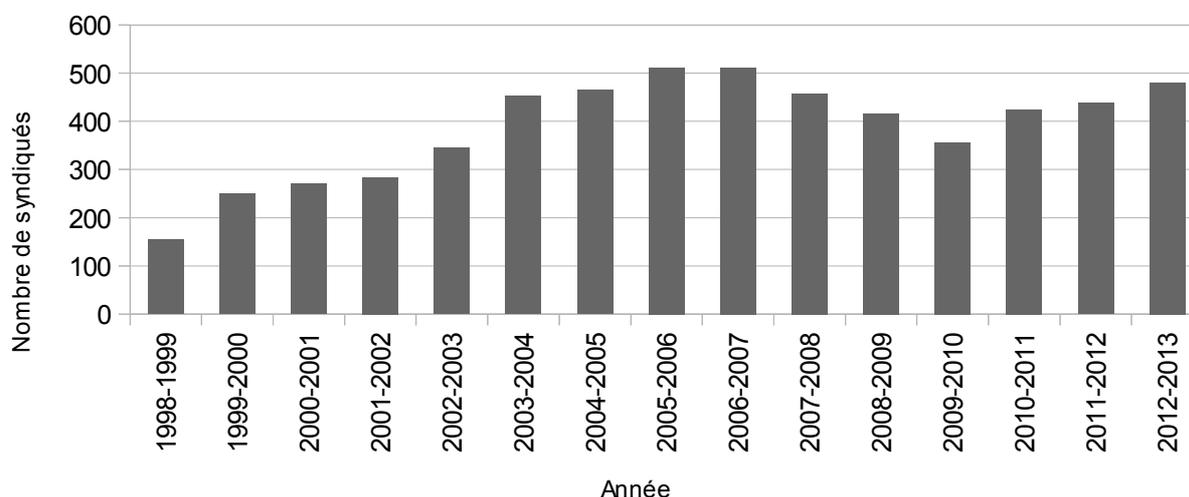
Annonce claire et réelle auprès des collègues d'un suivi individualisé

uniquement pour les syndiqués.

Efforts très importants de communication (terrain, téléphone, journaux, mailings, site internet).

Ce congrès aura pour tâche d'analyser les facteurs de cette hausse de syndicalisation afin de continuer dans cette voie et de renforcer nos positions dans le département. Il devra se pencher sur les difficultés de notre communication par mailing et publipostage (mise à jour de listes d'adresses, problèmes techniques, anticipation....).

### Nombre de syndiqués par année



## IV – La communication, l'information et la formation

### 1 Le journal

C'est un outil de communication incontournable du SNUipp Guyane. Son tirage s'effectue à 2500 exemplaires, il est diffusé sur l'ensemble du département à tous les personnels qui travaillent dans les écoles (aides éducatrices, AVS, EVS... compris) ainsi qu'à l'IUFM. C'est une tâche lourde à assumer et qui s'effectue souvent dans la

précipitation : trop peu d'articles nous parviennent des secteurs, ou alors ils arrivent au dernier moment ce qui rend pratiquement impossible tout travail de relecture. Le choix des articles est donc effectué principalement par quelques membres du bureau et il n'y a pas de réflexion collective sur la ligne éditoriale. Malgré ces imperfections,

le journal du SNUipp est attendu, bien accueilli dans les écoles et même épluché par l'administration qui y fait parfois référence. Pour progresser encore, il faudrait que les militants du SNUipp utilisent plus souvent cet outil en proposant des articles qui apporteraient une plus grande richesse à nos publications.

### 2 Les tracts, pétitions, fiches de suivi

Lors des mouvements de grève, nous diffusons courriels et tracts afin d'informer un maximum de collègues. Chaque opération concernant la carrière (promotions,

permutations, mouvement, formation continue...) fait l'objet d'une fiche individuelle de suivi syndical distribuée à tous les collègues. Les résultats des CAPA sont ensuite

diffusés en retour par tous les moyens à notre disposition : courriers individuels, mails, téléphone...

### 3 Le site internet

Notre site internet est un outil de communication important vu le nombre croissant de visites reçues (plus de 160 par jour en moyenne). La mise à jour est régulière : les événements importants, les informations administratives, syndicales, les comptes rendus de CAPA et CTPA, les circulaires rectorales, les rendez-vous

importants à venir, les publications, l'actualité concernant l'éducation, bref tout les éléments concernant le métier et la carrière des enseignants sont publiés sur le site en temps réel. Les rubriques les plus visitées sont celles concernant les retraites, les permutations, les mouvements, les traitements et indemnités. Le journal y est publié après avoir été distribué

dans les écoles.

La quantité d'informations stockées dans ce site est considérable, encore faut-il que les collègues prennent l'habitude de s'y référer. Beaucoup d'entre eux nous appellent pour des renseignements qu'ils peuvent y trouver d'un simple clic. De plus, nous respectons les recommandations de la CNIL.

### 4 Les mails d'informations aux syndiqués, les infos dernières

Des bulletins d'informations par mail sont envoyés toutes les semaines pour faire le point sur les nouveaux articles disponibles sur le site internet, pour rappeler une date

importante, annoncer un mouvement de grève, une manifestation ou un événement particulier... Les retours des collègues tendent à prouver que ces informations sont bien

accueillies. Des informations spécifiques sur le mouvement, l'avancement, les appels à candidature... sont envoyés par mail aux collègues syndiqués.

### 5 Les réunions d'informations syndicales

Nous organisons dans presque chaque commune deux demi-journées d'information syndicale par an : une quelques temps après la rentrée pour faire le point et informer sur les premières opérations (promotions, formation continue, permutations, candidature à un poste à l'étranger, conditions de rentrée...), une deuxième en milieu d'année principalement axée sur le mouvement, la carte scolaire, les demandes d'exeat-ineat... Nous organisons donc une quarantaine de

réunions en moyenne chaque année ce qui représente une charge considérable en temps, en déplacements et en moyens financiers.

Ces réunions d'information syndicale organisées auparavant sur temps élèves avaient été introduites par le SNUipp dans le département. Nous déplorons actuellement une fréquentation en baisse de ces RIS depuis qu'elles se déroulent sur des temps hors élèves, difficiles à concilier avec les organisations

familiales des collègues. Seuls les secteurs St Laurent, Javouhey, Apatou, Grand Santi et Maripasoula voient la fréquentation à ces réunions augmenter cette année, tout en demeurant nettement en deçà de la fréquentation sur temps élèves. Sur les sites isolés, elles sont des occasions pour nos collègues de faire connaître leur sentiment d'abandon de la part des différentes administrations.

### 6 Les stages de formation syndicale

Ils doivent permettre la formation des nouveaux responsables de secteurs ou des relais dans les écoles, ainsi que répondre à des demandes des collègues.

Durant ces 3 ans, l'offre de formation syndicale proposée par le SNUipp Guyane a été variée et importante, avec une moyenne de 15 stages par an, sur Cayenne et St Laurent. Les échos en sont très positifs. Le choix de la section, guidé par celui des 4

responsables (Amalia, Fabienne, Alexandre et Luc) de ces formations, a été de les ouvrir (de plus en plus aux seuls syndiqués). L'analyse menée sur ces 3 sessions de stages a mis en avant l'impact de ces stages, non sur la syndicalisation durant le stage (cas des stages ouverts à tous), mais l'année suivante (faire le choix du SNUipp pour l'offre de stages de formation). Nous n'avons, par contre, pas suffisamment mis en place de

stages pour les responsables de secteurs.

Développer la formation syndicale est plus que nécessaire aujourd'hui, au regard du renouvellement de l'équipe militante. Il faut veiller à la transmission de toutes les formes d'expériences militantes. Cela demande du temps et une organisation programmée à l'avance.

### 7 Les relations avec la presse : communiqués, conférences, émissions, interviews

Chaque rentrée scolaire fait l'objet d'un communiqué et d'une conférence de presse, généralement dans le cadre de la FSU. La presse est également conviée à chaque manifestation, mouvement de grève ou à l'occasion d'événements

exceptionnels comme les congrès ou les colloques. L'attitude des médias qui avaient plutôt tendance à « boudier » le SNUipp et la FSU s'est améliorée ; aujourd'hui les médias locaux contactent parfois d'eux-mêmes le SNUipp pour recueillir son

avis sur une question. Nous avons à plusieurs reprises fait l'objet de publications dans le quotidien local, au nom du SNUipp comme à celui de la FSU ; nous avons été interviewés par la radio et participé à des émissions télévisées.

## V – Les actions sur le terrain et dans les commissions

### I Actions sur le terrain

#### A Mouvements nationaux

Le SNUipp a été le relais départemental des grèves lancées au niveau national, cependant les grèves d'un jour sont de moins en moins

suivies dans le département. Nous avons recherché l'unité avec les autres syndicats lorsque le mot d'ordre le permettait, cependant les

tensions sérieuses qui entachent les relations avec les élus du SE UNSA n'ont permis aucun mouvement unitaire sur le terrain.

#### B Mouvements départementaux

Le SNUipp s'est mobilisé à 2 reprises en 2011-2012 contre la violence, les intrusions, les vols et le vandalisme à répétition dans certaines écoles de la commune de

Saint-Laurent et de Kourou... L'impact de ces manifestations, organisées au départ en intersyndicale, a été amoindri par le sabotage nuisible du SE UNSA sur St

Laurent, qui a orchestré au dernier moment une manifestation dans un lieu différent de celle prévue par l'intersyndicale.

#### C Actions dans les secteurs

Sur la totalité des secteurs géographiques, l'activité des responsables de secteur consiste à mener de front les actions suivantes : Diffusion des journaux, des tracts et de l'information, mise à jour des panneaux d'information (point à renforcer).

Interventions auprès des IEN, des maires pour traiter de problèmes ponctuels ou particuliers (point à

renforcer). Préparation des élections paritaires, mise en place d'un réseau de volontaires pour sensibiliser les collègues au nouveau mode de scrutin et obtenir la meilleure participation possible. Syndicalisation, relance et adhésion de nouveaux collègues. Mise en place de petites réunions dans les écoles pendant les

récréations (très partiellement réalisée). Enquêtes pour la préparation de CTP, sur les rythmes scolaires, les RASED... Actions de soutien à des collègues (agressions, actes de vandalisme, harcèlement, différends avec la hiérarchie...).

#### D Actions au local

Le travail au local consiste à : Recevoir les collègues au local, les écouter, les informer, les conseiller : essentiellement le mercredi et pendant les permanences des vacances (nécessité d'un roulement plus important). Répondre aux questions de plus en plus nombreuses des collègues en prenant les appels téléphoniques, en écoutant les répondants, en répondant aux courriels et courriers de façon quotidienne (besoin impératif de plus grande régularité et d'une organisation plus précise impliquant l'ensemble des collègues déchargés à ces tâches).

Rédiger courriers, communiqués de presse, demandes d'audience,

questions de CAPA, comptes rendus de CAPA, CTA, CHSCT, CAAS, archiver ces documents (retard très important sur ce dernier point, les membres du bureau investis dans ce domaine se limitant à 2 ou 3, chargés par ailleurs d'autres tâches essentielles). Assurer la liaison avec le rectorat, le SNUipp national, les responsables de secteurs. Réaliser le journal (maquettes, articles, tirages, répartition, acheminement dans les secteurs), les tracts. Effectuer la mise à jour du fichier des écoles et des collègues, des syndiqués, créer des listes de diffusion par secteurs (secteur à

réorganiser, tâche trop vaste pour une personne seule). Éditer les promotions, les intégrations dans le corps des PE, les résultats du mouvement. Envoyer les journaux, les cartes syndicales et les attestations, des relances pour la syndicalisation, des courriers pour inciter les collègues à voter lors des élections professionnelles. Prévenir les collègues après les CAPA, les permutations. Mise à jour du site internet du SNUipp (action délocalisée). L'organisation des élections paritaires, du congrès.

#### E Actions à l'IUFM

C'est au cours de la formation initiale qu'ont lieu les premiers contacts entre les stagiaires et le SNUipp. La disparition de la formation initiale n'a pas facilité les échanges d'autant que le statut des futurs collègues est celui d'étudiants. Le SNUipp est un syndicat d'enseignants et non d'étudiants. Dans tous les IUFM de France, les lauréats du concours

CRPE sont regroupés 12 semaines par an ce qui facilite les échanges. En Guyane, nos collègues stagiaires ont eu, dans le meilleur des cas, 3 semaines de stage sans être regroupés à l'IUFM. Les contacts que nous avons développés avec ces collègues ont eu lieu dans les écoles car ils sont maintenant placés en responsabilité dès le début de l'année scolaire. Les

collègues stagiaires ont été invités à une réunion d'information syndicale du SNUipp dès la parution des résultats au concours. Ces collègues sont surtout préoccupés par l'obtention de leur master 2 qui leur permet de valider leur année de stage. Le SNUipp est intervenu sur l'organisation de stages en vue de la validation du CLES et du C2I2E.

## 2 Actions dans les commissions

### A La commission administrative paritaire académique : CAPA

Nous avons assisté à toutes les réunions de la CAPA.

La présence du SNUipp et l'attention qui a été portée à tous les dossiers dans le respect affiché de la règle commune, la transparence et l'équité dont nous avons été garants tout au long de nos mandats permettent aujourd'hui une écoute qui s'amplifie et une relance sensible de la syndicalisation. Nous obtenons des avancées et des résultats tout à fait satisfaisants et une écoute de moins en moins distante de l'administration malgré une opposition constante et méprisante du SE UNSA:

Suppression des « avis très favorable » après entretiens,  
Référence à une grille de notation,  
Prise en compte dans le barème de l'affectation sur les sites isolés  
Augmentation du nombre de points pour séparation de conjoint,  
application de ces points aux communes limitrophes du lieu de

travail du conjoint,  
Publication des postes à profil et des postes non pourvus,  
Respect du barème pour les affectations en stages CAPA-SH (point à surveiller !),  
Mise en place d'un barème et d'une commission consultative paritaire pour l'affectation des contractuels.  
Cette année particulièrement, nous avons obtenu plusieurs avancées, dans le sens d'une simplification du barème et d'une plus grande équité pour tous les collègues de l'académie.  
Suppression des points ZEP, sources de disparités entre collègues d'écoles voisines,  
Suppression de la bonification spécifique octroyée aux directeurs, PEMF, enseignants de l'ASH sur poste en Guyane,  
Augmentation du nombre de points de fidélité au département pour l'ensemble des collègues en poste à

titre définitif,  
Création d'une zone « très isolée » avec des bonifications plus importantes en terme de points,

Mais les combats ne sont pas tous gagnés. Les postes à profil, la mise en place de commissions mixtes, la transmission des documents de travail en temps et en heure, les critères d'inspections, l'attribution des stages de formation continue, le bon fonctionnement de l'administration et la liste est encore longue, sont autant de sujets à régler. Nous déplorons par ailleurs le manque de respect flagrant à notre égard dont font preuve nos collègues de l'autre syndicat dans ces commissions, sans la moindre intervention de l'administration. Nous avons fermement dénoncé ces agissements, oralement et par écrit, et attendons une réaction et un cadrage de la part du rectorat.

### B Le comité technique académique : CTA

C'est la fédération FSU qui siège dans cette commission, le SNUipp y est représenté par Fabienne Rochat, Alexandre Dechavanne et Eddy Nocton.

Nous avons demandé qu'un véritable projet académique soit mis en place. Nous avons pesé de toutes nos forces pour que des instruments d'évaluation soient adoptés, que des bilans intermédiaires soient tenus, mais rien de cela n'a été réalisé. La réactivation de l'Observatoire de la Non Scolarisation, organisme dévasté par les 2 recteurs précédent, est à mettre au crédit du SNUipp et plus largement de la FSU. Il nous faut maintenant réfléchir à un élargissement des missions de l'Observatoire afin d'en faire un

instrument complémentaire du CTPA permettant l'amélioration du système éducatif en Guyane.

Une clarification des natures des postes dans le département et des missions de certains collègues a été possible.

Elle a permis notamment de découvrir que le SE-UNSA déclarait à l'administration plus de décharges que celles octroyées par son instance nationale, mais aucune clarté n'a pu être faite sur cette histoire.

Les mouvements de grève à l'initiative du SNUipp les années précédentes lors des discussions sur la carte scolaire ont créé un phénomène nouveau. La Guyane est devenue, et avec raison, le seul département à se voir doté de postes

supplémentaires au gré des constructions mises à disposition par les collectivités locales, et ce même après la rentrée scolaire. Cette année enfin, après 10 ans de revendications incessantes, le rectorat admet la nécessité d'octroyer des moyens pour l'ASH et pour assurer les remplacements : 34 possibilités de formation ASH pour la rentrée prochaine, augmentation de la BDFC. Ces 3 dernières années ont également vu la revendication de longue date du SNUipp dans un cadre local comme national « plus de maîtres que de classes » prendre forme avec le dispositif « école de la réussite », dispositif pour lequel le rectorat accorde un nombre croissant de postes depuis 3 ans.

### C Le comité académique d'action sociale : CAAS

C'est la FSU qui siège dans cette commission, le SNUipp y est représenté par Brigitte Brieu et Nicolas Colomb, qui font suite à Sophie Kenny, Alain Candale et Eddy Anne Robertine.

Cette commission décide de l'attribution d'aides sociales. Les

décisions prises et les conditions dans lesquelles elles le sont demeurent assez opaques. Cependant cette année les exigences de transparence revendiquées par les délégués du SNUipp commencent à pousser l'administration à plus de clarté. Notre demande de révision des

conditions d'attribution des aides aux collègues affectés sur les sites isolés a été entendue, un groupe de travail est prévu, l'idée est de rendre possible l'attribution de cette aide au-delà de la date limite pour les collègues affectés tardivement.

## D Le comité hygiène sécurité et conditions de travail : CHSCT

La FSU y siège, le SNUipp est représenté par Lamine HOUARI.

Cette commission de la plus haute importance dans une académie dévastée comme la notre dysfonctionne totalement. Les membres élus n'ont pas bénéficié de la formation prévue par les textes, le

secrétaire n'assume pas les missions pour lesquelles il s'est engagé, aucune décision n'est prise, aucun projet n'a été proposé.

Lorsque notre délégué a mis en avant ces problèmes importants et fait des propositions, il a reçu en retour insultes, injures, menaces physiques

et verbales, diffamation de la part du secrétaire du CHSCT, délégué du SE UNSA, ceci sous les yeux des membres de l'administration, qui ont été pris à témoin. Actuellement notre collègue a obtenu la protection juridique du fonctionnaire et déposé plainte.

## E Le comité académique compétent pour la formation continue : CACFC

Le SNUipp y est représenté par Sigrid Chatelot et Danielle Caffa. Cependant, la formation continue dans le département est à l'image du délabrement des services administratifs du rectorat. Avec le tout informatique, pas de diffusion du PAF à l'ensemble de la profession, plus aucun suivi possible des demandes des collègues, plus de

transparence, mais toujours imprévus, annulations, modifications, contre-ordres, bugs informatiques, erreurs, reports, convocations de collègues à des stages hors PAF, non convocation de collègues inscrits...

Le SNUipp ne cesse d'interpeler le service concerné pour connaître les candidats, les collègues retenus, les budgets alloués pour chaque stage,

les stages annulés, ceux pour lesquels il faudrait relancer les collègues... Mais il est difficile d'obtenir des avancées dans ce domaine.

Comme tous les ans, les PES sont suivis de façon très irrégulière en fonction de leur lieu d'affectation et pâtissent du dysfonctionnement flagrant de ce service.

## F Le conseil de l'éducation nationale : CEN

Cette instance qui est d'une importance capitale puisqu'elle permet une rencontre entre tous les partenaires du monde éducatif (enseignants, administration locale et nationale, parents d'élèves...) fonctionne de façon très irrégulière, on peut y regretter le manque d'implication des collectivités locales. Les réunions programmées sont souvent ajournées faute de

quorum.

C'est dans cette instance que sont abordés les problèmes de règlement départemental, de transports scolaires, d'hygiène et de sécurité dans nos écoles, l'élaboration du calendrier triennal des vacances scolaires. Le SNUipp a fortement pesé afin que ce calendrier soit adopté le plus rapidement possible en respectant notamment la rythmicité

des périodes travaillées, y compris si le week-end pascal se trouve parfois décalé des vacances d'avril. Nous avons précédemment fait adopter le principe d'un calendrier spécifique pour les sites isolés, qui ne perdure que dans quelques communes.

La question des rythmes scolaires constitue un sujet qui fait régulièrement débat depuis plus de 6 ans.

# VI – Les partenariats

## 1 La FSU

La Fédération et l'ensemble des syndicats SNES, SNUEP, UNATOS, SNEP, SNETAAP, SNICS, ainsi que le syndicat des assistantes sociales sont nos partenaires privilégiés. Les relations entre le SNUipp et la FSU Guyane ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux qui devraient nous rassembler pour la défense de l'école en Guyane. Cependant elles ont tendance à s'améliorer de façon sensible. Au vu des résultats obtenus par le SNUipp Guyane lors des élections internes fédérales, tant en quantité qu'en représentation des différentes tendances, le SNUipp a été fortement représenté (délégation de 15 membres) lors du congrès de la FSU Guyane en décembre 2012. Nous avons été à l'origine de nombreuses propositions et avons pu faire entendre la voix du 1<sup>er</sup> degré aussi bien dans les débats qu'à

travers l'écriture des motions. Nous avons rédigé ensemble 3 zooms qui ont été défendus au congrès national de la FSU en février 2013 et intégrés dans les mandats nationaux.

Les réunions du Comité Délibératif Fédéral Départemental se tiennent régulièrement, nous saluons enfin le retour à une ambiance d'écoute mutuelle, à des constructions collectives de positions communes, notamment sur la carte scolaire, le calendrier triennal des vacances scolaires, de façon générale les positions communes défendues et déclarations lues dans toutes les commissions où nous siégeons au titre de la FSU (CTA, CAAS, CHSCT, CEN...).

C'est ensemble que nous avons poussé pour la création de l'Observatoire de la Non

scolarisation et que nous œuvrons pour que cette instance recommence à jouer son rôle.

Les communiqués de presse sont dans la mesure du possible rédigés en commun, les différentes commissions dans lesquelles nous siégeons au titre de la FSU recommencent, après quelques années de silence, à être préparées en commun, pour une efficacité plus importante. Nous répondons ensemble aux sollicitations de plus en plus nombreuses des médias, dès que le sujet le permet.

Depuis 2003, le SNUipp est au sein du secrétariat général de la FSU puisque lors des précédents congrès, Eddy Ségur avait été élu secrétaire adjoint de la FSU, puis Jean-Noël Grandvillemin et Eddy Anne Robertine. Lors du congrès de 2012, c'est Alexandre Dechavanne qui a été

élu pour assumer ces missions aux côtés de Boris Ebion (SNEP), Christophe Thégat (secteur non titulaires) et Christophe Bouchy (SNES, secrétaire général). La proximité des locaux du SNUipp et du SNES facilite les échanges et une

réactivité plus grande sur les positions à prendre sur le plan fédéral.

Il faudrait, pour augmenter et améliorer le fonctionnement fédéral, que des militants et surtout des militantes (question de parité) du

SNUipp s'impliquent au sein des comités et bureau de la FSU afin de faire vivre la Fédération, en Guyane, dans la pluralité qui en fait sa richesse.

## 2 Les autres syndicats

Nous n'avons que très peu de contacts avec les autres fédérations ou syndicats de salariés sauf SUD-Education. Les relations avec le SE sont extrêmement tendues car les attaques fréquentes que nous subissons dans leurs publications et lors de leurs interventions en CAPA et CHSCT reflètent leur état d'esprit. Des arrivées tardives systématiques dans toutes les commissions, des injonctions, des prises de paroles intempestives en CAPA, des rires, moqueries, commentaires, bruits incessants pendant les commissions, des mises en causes de légitimité de nos déclarations, des calomnies infondées dans leurs journaux... sont quelques exemples de leur profond

mépris, de leur manque total d'éducation et de leur volonté de nous nuire. Cette année hélas ils sont passés à la vitesse supérieure en injuriant et menaçant notre collègue Lamine Houari, élu au CHSCT, une plainte est en cours mais pas encore de réaction du rectorat quant à notre demande de sanction.

Cet incident nous a conduit à poser des limites fermes et à exiger de l'administration qu'elle assume ses responsabilités en régulant les débats dans un respect retrouvé (pas encore gagné !).

Nous avons ponctuellement mené des actions avec SUD-Education : accompagnement de 3 collègues de Camopi dans leurs démarches au

tribunal administratif, stages RESF en commun à Kourou et St Laurent, audience auprès du recteur sur les rythmes scolaires, demande d'audience pour clarification sur le dispositif SHALVE à Kourou (toujours en attente de réponse). Des appels en commun ont été faits lors de certains appels aux mouvements de grève nationale.

Durant ces 3 années nous avons mené très peu d'actions avec les autres fédérations syndicales, si ce n'est quelques échanges lors d'ateliers sur la refondation proposés par le rectorat, un mouvement de protestation avec SUD, l'UTG et le SGEN contre les violences au sein des écoles.

## 3 Les parents d'élèves

Pendant ce mandat, nous n'avons entretenu aucune relation avec la FCPE, il serait important de relancer une dynamique de travail entre le SNUipp et les représentants de parents d'élèves. Nous devons tout faire pour ne pas être isolé notamment face aux collectivités qui n'assument pas leur responsabilité en matière éducative.

Il faut cependant relativiser le poids de la FCPE (moins de 30% des parents présents dans les conseils de classe appartiennent à des listes FCPE). En Guyane, il existe une multitude de petites associations de parents d'élèves (pratiquement une par école) et de fait, sans être très représentative, la FCPE arrive à capter les médias et peut paraître le

seul interlocuteur, alors que ce n'est pas le cas. Il nous faudra donc partir à la conquête des parents d'élèves et construire avec eux les luttes nécessaires pour obtenir des moyens permettant la scolarisation de tous dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques.

## 4 Les associations

Le collectif pour la scolarisation de tous les enfants de Guyane

Le SNUipp fait partie de ce collectif depuis sa création en 2002. Il en fera à nouveau partie dès que sa relance sera effective, après des années de stand by orchestré par le recteur Wacheux et allègrement entretenu par le Recteur Robine. Sylvia Capitaine et Marianne Cassagnol représenteront le SNUipp au sein de la FSU, dans cette instance.

Le Réseau Education Sans Frontières En leur nom propre, des membres du SNUipp militent, depuis sa création, au sein de la CIMADE Guyane

(Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués) afin de faire respecter les droits des étrangers et d'obtenir des conditions d'accueil décentes au Centre de Rétention Administratives de Rochambeau (obtention d'un temps de promenade, de matelas pour cesser de dormir par terre, de couverts pour manger autrement qu'avec ses mains ...). Ces participations individuelles ont permis l'émergence d'un comité de vigilance aux droits des étrangers afin d'alimenter la liste de diffusion et les rapports du Réseau Education Sans Frontières dès septembre 2005.

Malgré des difficultés, le réseau s'est organisé dans les établissements du second degré ce qui a permis de renseigner et d'aider les élèves et leurs familles. Cette année, une collaboration Sud Education et SNUipp sur Kourou a permis de relancer le travail de RESF, avec des stages et des permanences, sur la commune.

La CIMADE

Nous sommes signataires de 2 déclarations avec cette association, pour la défense des droits des élèves sans papiers.

## 5 Les collectivités locales

Nous avons chaque année des audiences qui portent sur les constructions scolaires, les horaires, la sécurité et la rénovation des établissements, les fournitures scolaires, les rythmes. Nous admettons, dans plusieurs circonscriptions, avoir négligé ces relations pendant ces 3 ans, faute de temps. Cependant, nous avons trop

souvent eu droit au même discours qui consiste à dire que les mairies n'ont pas les moyens financiers de faire face à la démographie. Encore faut-il avoir la volonté de scolariser tous les enfants dans de bonnes conditions et dans cet état d'esprit, les moyens financiers suivront. Il est clair que bon nombre de maires craignent l'appel d'air qui serait créé

par la multiplication de constructions scolaires et il nous faut leur expliquer sans cesse qu'il sera plus dramatique pour la Guyane de ne rien faire en la matière.

Nous devons continuer à explorer toutes les façons de travailler ensemble, dans l'intérêt des élèves et d'une école de qualité afin d'éviter toute explosion sociale.